

des Tertiaires de la paroisse. Ce soir-là il y eut érection solennelle de la Fraternité avec proclamation des membres du Discrétoire, vêtue nombreuse, profession et bénédiction du Très Saint Sacrement. Introduit pour la première fois en 1895 dans la paroisse de Sainte-Ursule, le Tiers-Ordre compte à présent plus de cent membres bien fervents.

Le Discrétoire de la nouvelle Fraternité est ainsi composé :

Supérieure, Dame Louis Paquin ; Assistante, Dame Olivine Baril ; Secrétaire, Delle Marie Anne Béland ; Maitresse des Novices, Dame Antoine Bergeron ; Trésorière, Dame Vve Rémi Laferrière ; Sacristine, Delle Céline Juneau ; Infirmière, Delle Caroline Clément.

Baie Saint-Paul. — Vendredi 6 juin, en la fête du Sacré-Cœur, une cérémonie touchante réunissait au pied de l'autel de l'humble chapelle des Sœurs Franciscaines de l'Hospice Sainte-Anne, une foule émue et recueillie.

Trois jeunes novices, Mlles Léona Doré de Saint-Germain de Grantham, en religion Sr M.-Jean Berchmans, Maria Montreuil de Sainte-Dorothée, P. Q., en religion Sr M.-Dorothée, et Maria Bérubé de Montréal, en religion Sr M.-Gertrude, disaient adieu au monde, pour consacrer à Dieu leur jeune vie, dans la personne des pauvres et des malheureux, ces privilégiés du divin Cœur. Le R. P. Berchmans, de l'ordre des Franciscains, présida cette belle cérémonie et fit couler de douces larmes, dans la touchante allocution qu'il adressa aux nouvelles épouses du Christ, en ce beau jour, fête du Sacré-Cœur, qui a revêtu un caractère particulièrement touchant chez les petites Sœurs Franciscaines de Marie. Le Rév. Père a laissé la Baie Saint-Paul, après plusieurs jours consacrés, non seulement aux Sœurs de l'Hospice Sainte-Anne, mais encore aux paroissiens de la place et particulièrement aux Tertiaires qui ont été l'objet de sa sollicitude.

Un Tertiaire.

Sainte-Thérèse. — Les 27, 28 et 29 juin, nous avons eu les exercices annuels de la visite canonique, sous la direction du Rév. P. Vincent, O. F. M. Bon nombre de personnes de la paroisse se sont jointes aux Tertiaires et ont suivi avec intérêt les solides instructions du Rév. Père Prédicateur, qui nous a rappelé les principaux points de la Règle et quelques-unes des grandes vérités du salut. Nous avons compté sept vêtues et deux professions.

La retraite s'est terminée par l'absolution générale et la bénédiction du T. S. Sacrement. Le soir, il y eut chemin de croix prêché au cimetière ; toute la population de Sainte-Thérèse y assistait.